



Dossier technique Sélective Inter-  
Régionale Sud-Est, Sud-Ouest et Est  
**Gymnastique Acrobatique et Tumbling**

13 et 14 Avril 2019

Coudoux

# Note technique Sélective Inter- Régionale **Sud-Est, Sud-Ouest et Est**

**PACA – Auvergne Rhône-Alpes – Corse – Grand Est –  
Bourgogne-Franche-Comté – Nouvelle Aquitaine -  
Occitanie**

**Forclusion / limite d'engagement : 25 Mars 2019**

## Contact technique

Maxence VERRAUX

*Assistant Technique Régional*

[maxence-crpa@orange.fr](mailto:maxence-crpa@orange.fr)

## Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le **lundi 25 mars 2019 inclus** :

<https://fredsan.wufoo.com/forms/pxf1yee0rmbire/>

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la durée de compétition pour le tumbling. En Gac, ils devront être présents sur l'ensemble de la journée sur laquelle ils ont des compétiteurs engagés.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

## Engagements des gymnastes :

### Tarifs

Gymnastique Acrobatique / TRS : 25,60 euros par unité/paire  
Tumbling / TRI : 21,60 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 25/03/2019 (23h59).

## Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

## Règlement des engagements

Les droits d'engagements sont à régler sur place le jour de la compétition auprès du secrétariat, par chèque à l'ordre du Comité Régional PACA de Gymnastique.

## Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le samedi 13 et le dimanche 14 mars à partir de 7h.
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

## Cartes de compétition

**TU** : Les cartes de compétition TU sont à remettre à l'accueil. Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

[https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base\\_documentaire\\_compétition/Trampoline\\_Tumbling](https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling)

**Gac** : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le 3 avril (inclus) à l'adresse suivante : [CarteCompetGAC@ffgym.fr](mailto:CarteCompetGAC@ffgym.fr) Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

[https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base\\_documentaire\\_compétition/GAc](https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAc)

**Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc page 14.**

## Musique GAc

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019** via l'application DJGym accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention à bien choisir le bon appareil « statique », « dynamique » ou « combiné » lors du téléchargement de la musique. Par défaut, l'appareil activé est le statique. En conséquence, en NB, si le combiné n'est pas activé, le player de DJGYM ne reconnaît pas la musique puisqu'ils ne recherchent dans ce cas que des combinés et non des statiques.

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

## Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à [maxence-crpaca@orange.fr](mailto:maxence-crpaca@orange.fr) en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

## Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

## Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à [certificatmedicalelite@ffgym.fr](mailto:certificatmedicalelite@ffgym.fr) au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (**soit avant le samedi 6 avril 2019**). La liste des certificats à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

## Modalités de compétition

### Entraînement plateau

Les gymnastes auront la possibilité de s'entraîner sur la piste de Tumbling samedi 13 mars de 8h à 11h.

### Echauffements

L'échauffement articulaire s'effectuera dans une zone aménagée à cet effet et l'échauffement spécifique s'effectuera sur le plateau de compétition.

### Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

### Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition.

## Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	25/03/2019
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	25/03/2019
Engagement des juges	Formulaire	25/03/2019
Paiement des engagements	Sur place	Le jour de la compétition
Téléchargement des musiques	DJGym	01/04/2019
Cartes de compétition GAc NA/Elite	<a href="mailto:CarteCompetGAC@ffgym.fr">CarteCompetGAC@ffgym.fr</a>	03/04/2019